



**Adéquation**  
Pays Voironnais



**2012**

**RAPPORT D'ACTIVITE**



**Association Intermédiaire du Pays Voironnais - Adéquation**

Siège Social 40 rue Mainssieux BP 363 - 38511 Voiron Cedex - Tél. : 04 76 93 17 71  
Siège administratif 72 boulevard Denfert Rochereau BP 30022 - 38501 VOIRON CEDEX  
Tél. : 04 76 32 72 80 - Fax. : 04 76 32 98 95 - [adequation@paysvoironnais.com](mailto:adequation@paysvoironnais.com)



*Les actions d'insertion d'Adéquation sont financées par :*

**La DIRECCTE UT 38  
Le Conseil Général de l'Isère  
Le Conseil Régional Rhône Alpes  
Le Fonds Social Européen**

AUTEUR : CS	MODIFIE PAR : CS et CB
VALIDE PAR : CT/LM/DD	LE : 27/03/2013

**Introduction**

page 4

1

**L'activité économique**

- La répartition des heures page 5-6
- L'activité par filières métiers page 7
- Le territoire page 8

2

**L'action sociale**

- La typologie du public page 9-10
- L'accompagnement socio professionnel page 11-12
- Les résultats d'insertion page 13
- La formation page 14

3

**L'organisation**

page 15-16

Créée il y a vingt ans par la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais, Adéquation est conventionnée par l'Etat et propose à des demandeurs d'emploi des missions de travail auprès de collectivités, d'associations, de particuliers et de petites entreprises pour la réalisation de tâches variées telles que la restauration, l'entretien, l'animation, les espaces verts.

Au-delà d'une activité professionnelle Adéquation assure également l'orientation, l'accompagnement et la formation des salariés en parcours en vue de faciliter leur insertion professionnelle durable.

Elle bénéficie d'un régime d'exonération des cotisations sociales et de subventions du Conseil Général et de l'Etat et du Fonds Social Européen.

## 2012

**614 salariés**

ont réalisé

**178 800 heures de travail**

soit 112 équivalents temps plein.

En 2012, pour un salarié d'Adéquation l'objectif de retour à l'emploi durable ou l'accès à la formation qualifiante était atteint à hauteur de :

## 79%

**de sortie vers l'emploi**

Adéquation ainsi que les Emplois Verts et Bleu Ciel constituent les associations d'Economie Solidaire du Pays Voironnais.

Fortement intégrées dans le territoire, elles ont créé, en 2012, avec trois autres structures d'insertion professionnelle, Passiflore, PA-ISS et Les Jardins de la Solidarité, un groupement "Entrepreneurs Solidaires du Centre Isère" pour mutualiser moyens et projets et développer des coopérations avec les entreprises et l'économie sociale et solidaire.

Adéquation est engagé depuis 2009 dans une démarche de progrès qui place le salarié en parcours au centre et garantit la qualité et le professionnalisme des ses activités :

**Il s'agit de la démarche de certification CEDRE.**

Cette démarche participative a impliqué l'ensemble des parties prenantes du conseil d'administration jusqu'aux salariés en parcours.

Elle a conduit à un audit de tous les processus mis en œuvre pour répondre au plus près des exigences des salariés en parcours, des clients et des fournisseurs.

**Le résultat de cette implication collective a mené à l'obtention le 14 février 2013 de la certification CEDRE 2.**

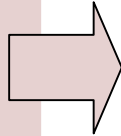
Les communes, les établissements publics, les associations et les particuliers et les petites entreprises sont les utilisateurs du service et composent les **471** clients.

**614** salariés ont été mis à disposition en 2012 soit, **112** équivalents temps plein.

### Répartition

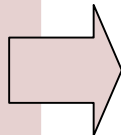
	Nombre d'heures		Nombre d'utilisateurs	
	2012	2011	2012	2011
Collectivités Établissements publics	100 454	97 496	49	52
Associations	68 796	65 330	62	67
Particuliers	7 787	11 488	255	331
Secteur marchand	1 763	1 748	22	21
<b>Total</b>	<b>178 800</b>	<b>176 062</b>	<b>388</b>	<b>471</b>

**Le secteur public et associatif** représente **29%** de notre clientèle et génère **95%** des heures annuelles.



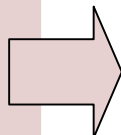
Les communes, les établissements publics et les associations sollicitent l'intervention d'Adéquation pour des missions ponctuelles et des remplacements et pour des fonctions peu ou pas qualifiées.

La majorité de nos clients sont des **particuliers, 66%**, qui génèrent **4%** des heures annuelles.



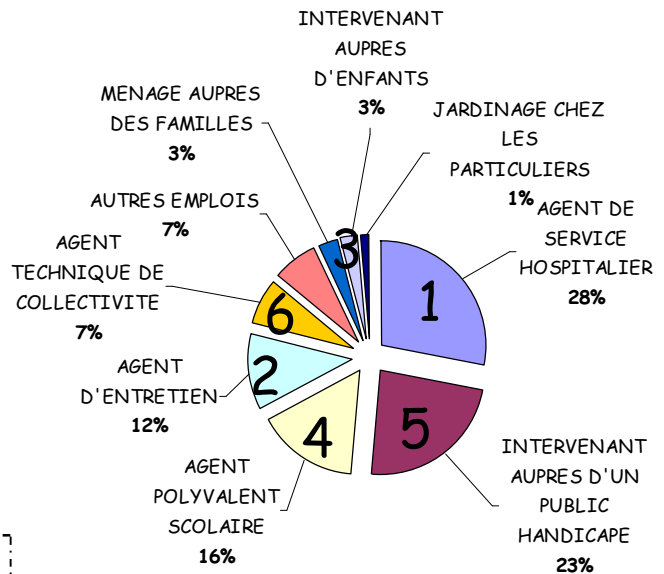
Il s'agit de missions ponctuelles ou saisonnières de courte durée ou des aides plus longues en Chèque Emploi Service Universel (CESU préfinancé).

**Le secteur marchand**, avec **1%** des heures travaillées et **5%** des clients reste marginal et stable



Les principales demandes de la part des artisans, commerçants, professions libérales, les syndicats de copropriété et petites entreprises concernent l'entretien des bureaux, commerces ou cabinets.

Les catégories d'emplois



Exemples de filières métiers

**1** AGENT DE SERVICE HOSPITALIER

Entretien des chambres et salles de soins  
Contacts avec les malades  
Travail seul ou en équipe réduite  
Horaires réguliers ou décalés jour et nuit samedi et dimanche.

**2** AGENT D'ENTRETIEN

Nettoyage de locaux (bureaux, espaces publics...)  
Utilisation de matériel  
Travail seul ou en équipe

**3** INTERVENANT AUPRES D'ENFANTS

Accueil, garde et éveil des jeunes enfants  
Soins courants de la vie quotidienne  
Entretien, nettoyage et remise en ordre des pièces

**4** AGENT POLYVALENT SCOLAIRE

Nettoyage de locaux (bureaux, espaces publics...)  
Utilisation de matériel  
Travail seul ou en équipe

**5** INTERVENANT AUPRES D'UN PUBLIC HANDICAPE

Intervention auprès d'un public adulte ou d'enfant dépendant handicapé mental et/ou physique.  
Mener une action éducative ou d'aide à la vie quotidienne au sein d'une équipe pluridisciplinaire : éducateurs, enseignants, psychologue, psychiatre, médecin, paramédicaux.  
Les horaires sont réguliers ou décalés jour et nuit, samedi et dimanche

**6** AGENT TECHNIQUE DE COLLECTIVITES

Entretien & nettoyage des voies & espaces publics.  
Assurer la collecte, le traitement des déchets ménagers  
Effectuer des petits travaux de maintenance et manutention  
Horaires réguliers ou travail posté.

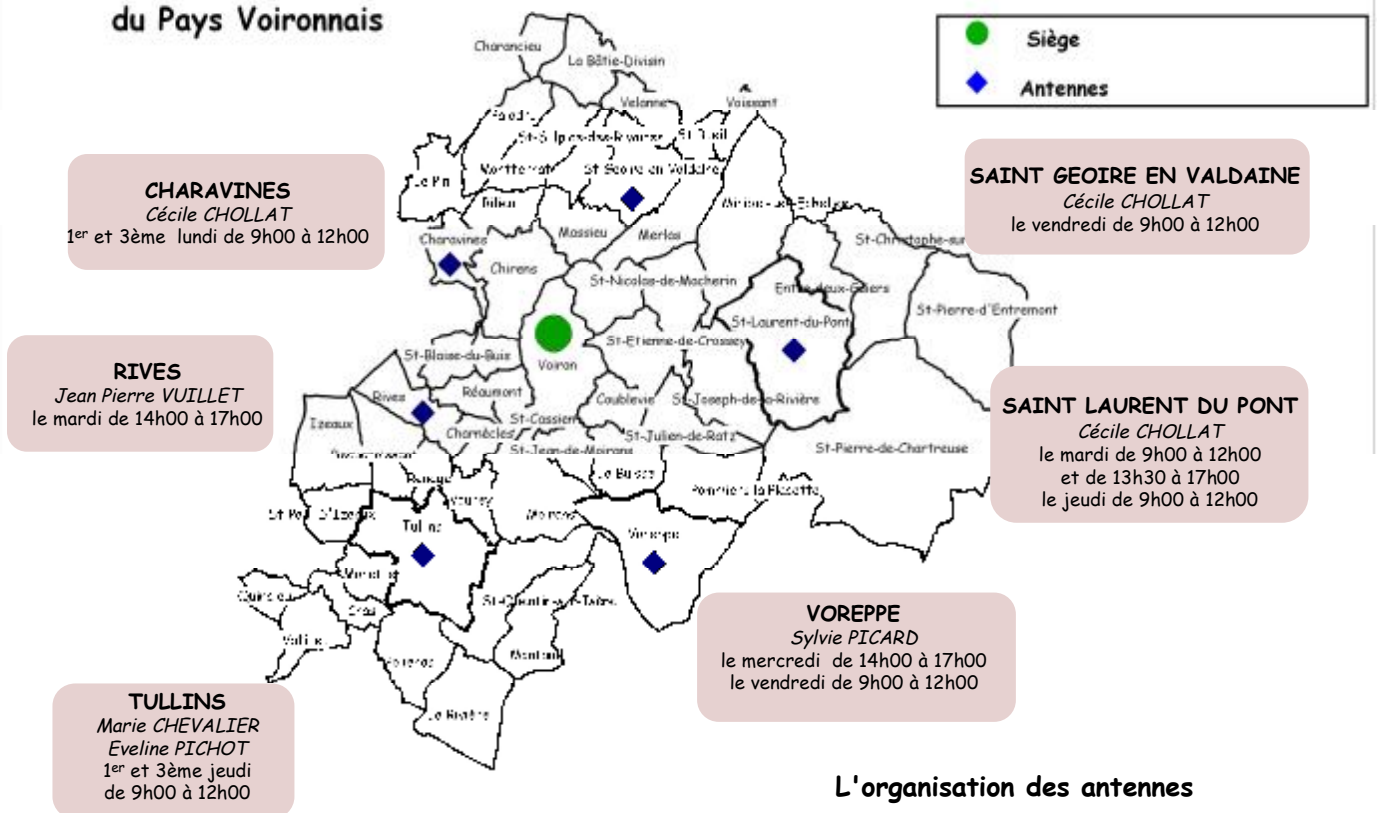
### Une implication sur l'ensemble du territoire

Adéquation a pour zone d'intervention cinq cantons : Voiron, Rives, Tullins, Saint Laurent du Pont, Saint Geoire en Valdaine et trois communes du canton de Virieu (Charavines, Biliou, Le Pin).

Ce territoire couvre 50 communes et 114 068 habitants.

**50%** des heures sont effectuées sur les antennes

### Les communes d'intervention de l'association intermédiaire du Pays Voironnais



### L'organisation des antennes

L'antenne permet de relayer sur des sites excentrés de Voiron l'action d'Adéquation en matière d'accueil et d'inscription des publics, de réception des offres d'emploi, de placement, de suivi des salariés et d'accès à la formation.

Quatre permanents assurent des permanences d'une demi-journée au moins par semaine dans les CCAS, les centres sociaux ou les mairies.

Sur les différents sites des partenariats sont établis avec les Antennes Emploi, les Assistantes Sociales, les élus et les acteurs de l'action sociale. Ce travail de proximité dynamise l'offre d'emploi et facilite le développement local de l'activité.

Autour de la ville centre que représente  
**Voiron**

Six antennes sont installées dans des zones rurales ou semi-urbaines

- Charavines
- Rives
- Saint Laurent du Pont
- Saint Geoire en Valdaine
- Tullins
- Voreppe



**614** personnes ont été mises à disposition au cours de l'année 2012

**454** nouvelles personnes ont été inscrites au cours de l'année

DONT

**336** ont été mises à disposition au moins une fois dans l'année

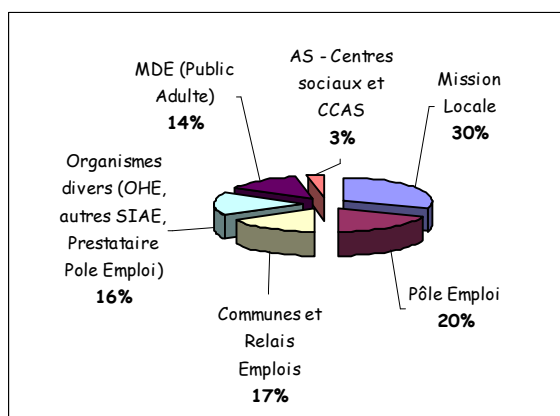
SOIT

**74%**

### Les référents

Adéquation constitue un des maillons de l'insertion professionnelle des publics en difficulté.

Afin de favoriser la construction de parcours d'insertion, la règle consiste à accueillir uniquement des personnes envoyées par des référents sociaux du Voironnais.



**50%**

Des publics sont orientés par le service public de l'emploi (Mission Locale et Pôle Emploi)

Les orientations par les services sociaux ont tendance à diminuer.  
Les relais emplois sur les territoires sont des référents importants

La répartition

En 2012 Adéquation a fait travailler  
445 femmes (72%)  
169 hommes (28%)

Par sexe et par âge

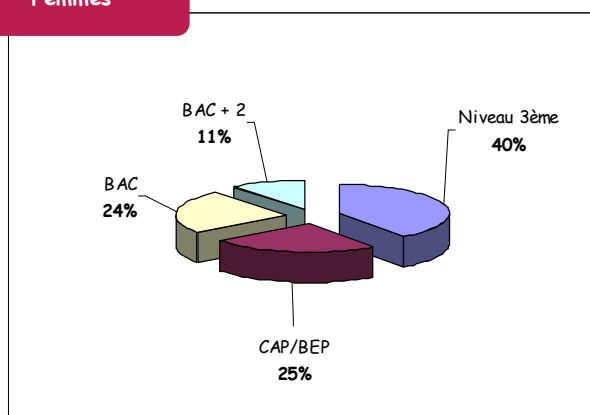
	Hommes	Femmes	Ensemble	
- de 26 ans	58	172	230	37%
de 26 à 50 ans	81	209	290	47%
+ de 50 ans	30	64	94	15%

15% des publics ont plus de 50 ans

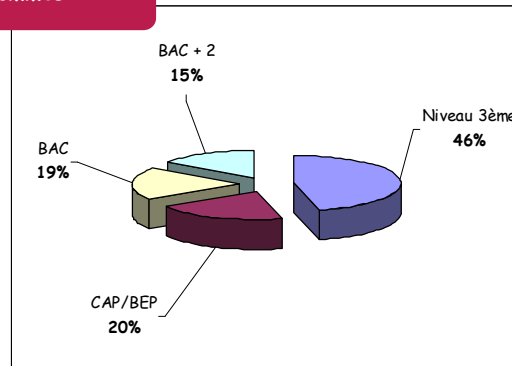
Par niveau de formation

75% des salariés ont un niveau scolaire inférieur ou égal au CAP-BEP

Femmes

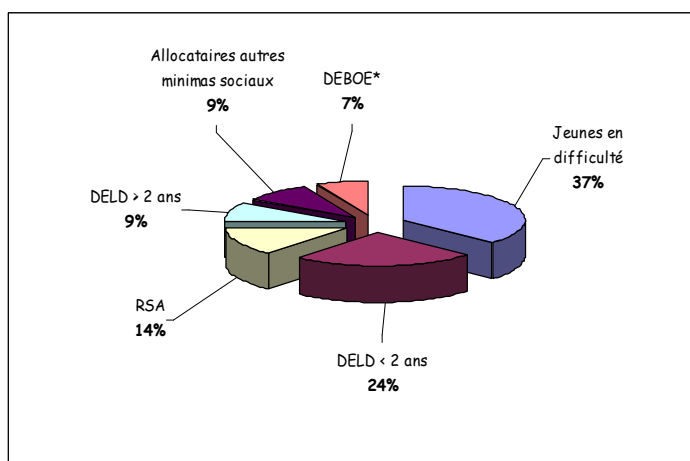


Hommes



Par situation sociale

Certaines personnes cumulent les critères. Nous avons donc fait le choix de les comptabiliser dans une seule cible



\*DEBOE : Demandeurs d'Emploi Bénéficiaire de L'Obligation d'Emploi (ex travailleur handicapé)

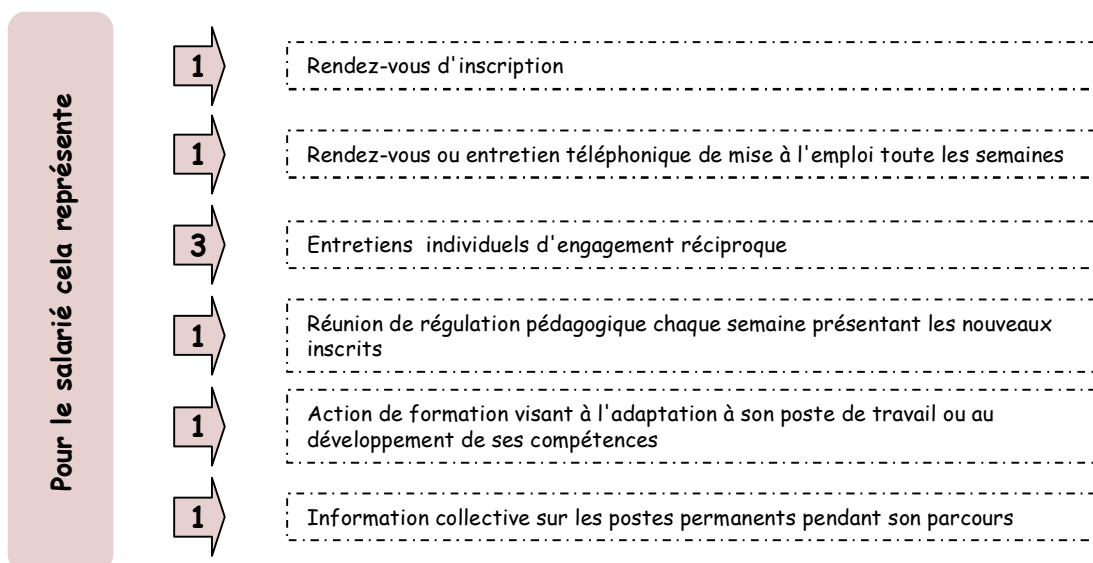
100%

De nos publics sont reçus en entretien individuel dont l'objectif est de présenter le statut de salarié et de choisir le rythme du parcours (nombre d'heures et durée)

50%

des salariés signent un contrat d'engagement réciproque avec le Chargé(e) d'Insertion Professionnel (CIP)

Entretien d'inscription	Toutes les semaines	Avec un des 6 CIP : Pascale ARGOUD-TAILLY, Marie Chevalier, Cécile CHOLLAT, Jean Pierre VUILLET, Sylvie PICARD, Corinne TESSIER
Entretien individuel engagement	3 par parcours	Avec le CIP
Bilan individuel	1 par parcours	Avec le CIP
Formation	Mensuelle	Voir le plan de formation
Informations collectives	8 annuelles	Sur filières métiers : ASH, aide-éducateur, agent polyvalent scolaire, agent technique de collectivité, agent d'entretien, aide jardinier
Réunion de régulation	Hebdomadaire	Présentation des nouveaux inscrits et attribution collective des heures de mise à disposition



### L'ENTRETIEN INDIVIDUEL D'ENGAGEMENT

Ces entretiens sont menés par le CIP, référent du parcours, qui accompagne les salariés dans leurs démarches professionnelles et sociales.

Ils ont pour finalité d'atteindre les objectifs qui ont été définis par écrit dans le contrat d'engagement signé par les deux parties.

Les objectifs sont déterminés en fonction du projet du salarié (ceux-ci découlent de la fiche de prescription)

Des points d'étapes avec le tuteur du salarié sur les lieux de mission et le référent professionnel délimitent le parcours du salarié.

### LES INFORMATIONS COLLECTIVES SUR LE METIER

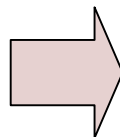
Elles ont pour but de rappeler les conditions du statut de salarié d'Adéquation, les droits et devoirs du salarié.

Un focus sur un métier est proposé avec le témoignage d'ancien salarié ayant accédé à l'emploi durable.

Un professionnel du secteur d'activité expose les conditions d'accès à l'emploi durable et les critères de sélection des candidats à l'emploi pérenne.

Ces réunions collectives permettent l'émergence de projet de formation

Le Chargé d'Insertion Professionnelle est une personne ressource pour apporter des informations générales et coordonner des actions concernant :



**Les dispositifs de droit commun à la formation** : le CIF, la VAE, le bilan de compétences...

**La mobilité** : aider à la lecture d'un horaire de bus, donner les adresses des auto-écoles

**L'emploi** : mettre en lien le salarié avec la Maison de l'Emploi et le Pôle Emploi

**La santé, le logement et les finances** : mettre en lien le salarié et les assistants sociaux de secteur. Travailler en lien avec la médecine du travail et, si besoin, orienter les salariés vers des cliniciens (Centre Médico-Psychologique, psychiatrie libérale)

### LE RÔLE DES TUTEURS SUR LIEU DE MISSION

Adéquation collabore depuis plus de **20 ans** avec **130 associations** et **collectivités publiques** sur le territoire Voironnais.

Les responsables de services, les agents publics et les salariés d'associations sont les tuteurs de nos salariés sur les lieux de mission. Nous associons nos clients à cette phase d'accueil au démarrage d'une mission, leur collaboration est essentielle pour mesurer la progression des salariés en parcours

En janvier 2013,  
l'enquête sur le devenir des salariés de 2012  
montre que

En effet le parcours moyen d'insertion est de  
**14 mois**

**61%**

Des salariés travaillent  
encore avec Adéquation

Parmi les **241** personnes sortantes

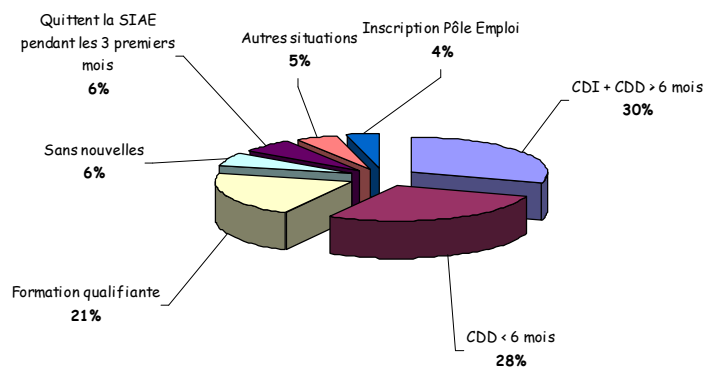
**79%**

Des salariés ont un  
emploi ou suivent une  
formation

Les sorties dynamiques sont des :

- Contrats à durée indéterminée
- Contrats à durée déterminée
- Formations qualifiantes

### Situation des salariés ayant quitté l'association



\*Autres situations : déménagement, maladie, maternité, retraite

Les salariés d'Adéquation ont accès à la formation professionnelle continue à l'initiative soit :

- De l'employeur dans le cadre du plan de formation de l'Association
- Du salarié dans le cadre du congé individuel de formation ou du congé du bilan de compétence

2012

1976 heures

90

salariés en formation

### Formation individuelle

DESCRIPTION		
Formation	Durée (heures)	Stagiaires
AMP (Aide Médico-Psychologique)	166	1

dans le cadre du congé individuel de formation

8

dossiers de financement

ont été déposés auprès du collecteur UNIFORMATION et sont en cours d'instruction

### Formations collectives

DESCRIPTION		
Formations	Durée (heures)	Stagiaires
Petite enfance	186	14
L'ABC du nettoyage	378	18
Compétences clés	565	13
Accueil de l'enfant en crèche	189	14
Connaissance du handicap	173	9
HACCP	158	9
Relation adulte enfant	161	12
<b>TOTAL</b>	<b>1810</b>	<b>89</b>

### L'impact de la formation

15%

Des salariés ont suivi une formation

Formation individuelle

Formations collectives

1 salarié a suivi une formation individuelle et qualifiante. L'objectif est d'accompagner le salarié dans la réalisation d'un projet professionnel validé. Les publics prioritaires sont des adultes non indemnisés par les ASSEDICS et les jeunes sans prise en charge.

89 salariés ont participé à une formation collective sur les thèmes suivants :

- Sécurité
- Petite enfance
- Entretien
- Jardinage
- Hygiène en restauration
- Illettrisme

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

### LE BUREAU

<b>Michel BADY</b> <i>Vice Président de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais</i>	<b>Président</b>
<b>Antoine FRANCO</b> <i>Conseiller Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais</i>	<b>Vice Président</b>
<b>Lino TRICOLI</b> <i>Conseiller Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais</i>	<b>Vice Président</b>
<b>Gilbert SILLON</b> <i>Trésorier de l'association Aides à Domicile du Pays Voironnais</i>	<b>Trésorier</b>
<b>Jean Pierre ROTTIER</b> <i>Administrateur du Rigodon à Voiron</i>	<b>Trésorier Adjoint</b>
<b>Georges TOQUET</b> <i>Représentant de l'union départementale des Syndicats Force Ouvrière de l'Isère</i>	<b>Secrétaire</b>

### LES MEMBRES

<b>Bernadette BOURGEAT</b> <i>Conseillère Communautaire à la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais</i>
<b>Chantal BULLY</b> <i>Adjointe à la Mairie de Saint Laurent du Pont</i>
<b>Frank COUTURIER</b> <i>Président du Centre Henri Bazire à Saint Julien de Ratz</i>
<b>Marguerite CRISTINI</b> <i>Présidente du Comité de Solidarité à Voiron</i>
<b>Jean Paul MARION</b> <i>Représentant de l'agence Pluralis à Voiron</i>
<b>Françoise MATER</b> <i>Conseillère Municipale à Voiron</i>
<b>Béatrice MERCIER</b> <i>Directrice du Centre Cotagon à Saint Geoire en Valdaine</i>

